

**INVENTAIRE ANNUEL 2008 DES LOGEMENTS SOCIAUX
DECOMPTE RECAPITULATIF DEFINITIF**

COMMUNE : VENDARGUES

type de logement pris en compte	places ou lits (1)	logements ou équivalents logements
logements HLM		127
logements autres		1
logements foyers	0	0
CHRS	0	0
logements sociaux en location au 1/1/2008		128 A
résidences principales (R.P) (2)		2143
taux de logement sociaux		5,97
pour mémoire 20 % des R.P		428 B
logements sociaux manquants		300 B - A

(1) les lits de logements foyers et CHRS sont pris en compte avec l'équivalence suivante = 1 logement pour 3 places ou lits

(2) il s'agit du nombre de RP occupées au 1/1/2008

Détail des résidences principales

COMMUNE : VENDARGUES

Résidences principales* Total	MA	AP	ME	MP	PI	SM
2143	1627	513	3	0	0	0

Nomenclature de la Direction Générale des Impôts:

MA: maisons
AP: appartements
ME: maisons exceptionnelles
MP: maisons partagées
PI: pièces indépendantes
SM: maisons sur sol d'autrui

A titre indicatif pour permettre le rapprochement avec les articles fiscaux:

Nombre d'articles du rôle taxés à titre principal comportant au moins un local dont le code figure dans le tableau précédent:	2104
Nombre d'articles du rôle sans aucun local relevant des précédentes catégories:	2
Nombre total d'articles du rôle de la taxe d'habitation principale:	2106

* A noter que depuis 2005 l'état 1386 bis TH-K, communiqué aux communes, mentionne le nombre de résidences principales retenu pour l'application de l'article 55 de la loi SRU dans la colonne 5 case 8

**INVENTAIRE ANNUEL 2009 DES LOGEMENTS SOCIAUX
DECOMPTE RECAPITULATIF DEFINITIF**

Résidences principales*	HA	AP	ME	MP	MI	SM
Total						
2163	1678	533		0	0	0

COMMUNE : VENDARGUES

type de logement pris en compte	places ou lits (1)	logements ou équivalents logements
logements HLM		127
logements autres		1
logements foyers	0	0
CHRS	0	0
logements sociaux en location au 1/1/2009		128 A
résidences principales (R.P) (2)		2163
taux de logement sociaux		5,92
pour mémoire 20 % des R.P		432 B
logements sociaux manquants		304 B - A

(1) les lits de logements foyers et CHRS sont pris en compte avec l'équivalence suivante = 1 logement pour 3 places ou lits

(2) il s'agit du nombre de RP occupées au 1/1/2009

Détail des résidences principales

COMMUNE : VENDARGUES

Résidences principales* Total	MA	AP	ME	MP	PI	SM
2163	1629	533	1	0	0	0

Nomenclature de la Direction Générale des Impôts:

MA: maisons
AP: appartements
ME: maisons exceptionnelles
MP: maisons partagées
PI: pièces indépendantes
SM: maisons sur sol d'autrui

A titre indicatif pour permettre le rapprochement avec les articles fiscaux:

Nombre d'articles du rôle taxés à titre principal comportant au moins un local dont le code figure dans le tableau précédent:	2127
Nombre d'articles du rôle sans aucun local relevant des précédentes catégories:	3
Nombre total d'articles du rôle de la taxe d'habitation principale:	2130

* A noter que depuis 2005 l'état 1386 bis TH-K, communiqué aux communes, mentionne le nombre de résidences principales retenu pour l'application de l'article 55 de la loi SRU dans la colonne 5 case 8

**INVENTAIRE ANNUEL 2010 DES LOGEMENTS SOCIAUX
DECOMPTE RECAPITULATIF DEFINITIF**

Résidences principales	SA	SP	SE	SP	PI	SM
Total	2170	1570	510	0	0	0

COMMUNE : VENDARGUES

type de logement pris en compte	places ou lits (1)	logements ou équivalents logements
logements HLM		127
logements autres		1
logements foyers	0	0
CHRS	0	0
logements sociaux en location au 1/1/2010		128 A
nombre de résidences principales (R.P) (2)		2170
taux de logement sociaux		5,90
pour mémoire 20 % des R.P		434 B
logements sociaux manquants		306 B - A

(1) les lits de logements foyers et CHRS sont pris en compte avec l'équivalence suivante = 1 logement pour 3 places ou lits

(2) il s'agit du nombre de RP occupées au 1/1/2010

Détail des résidences principales

COMMUNE : VENDARGUES

Residences principales* Total	MA	AP	ME	MP	PI	SM
2170	1652	518	0	0	0	0

Nomenclature de la Direction Générale des Impôts:

MA: maisons
 AP: appartements
 ME: maisons exceptionnelles
 MP: maisons partagées
 PI: pièces indépendantes
 SM: maisons sur sol d'autrui

A titre indicatif pour permettre le rapprochement avec les articles fiscaux:

Nombre d'articles du rôle taxés à titre principal comportant au moins un local dont le code figure dans le tableau précédent:	2143
Nombre d'articles du rôle sans aucun local relevant des précédentes catégories:	2
Nombre total d'articles du rôle de la taxe d'habitation principale:	2145

* A noter que depuis 2005 l'état 1386 bis TH-K, communiqué aux communes, mentionne le nombre de résidences principales retenu pour l'application de l'article 55 de la loi SRU dans la colonne 5 case 8

**INVENTAIRE ANNUEL 2011 DES LOGEMENTS SOCIAUX
DECOMPTE RECAPITULATIF DEFINITIF**

COMMUNE : VENDARGUES

type de logement pris en compte	places ou lits (1)	logements ou équivalents logements
logements HLM		127
logements autres		25
logements foyers	0	0
CHRS	0	0
logements sociaux en location au 1/1/2011		152 A
nombre de résidences principales (R.P) (2)		2231
taux de logement sociaux		6,81
pour mémoire 20 % des R.P		446 B
logements sociaux manquants		294 B - A

(1) les lits de logements foyers et CHRS sont pris en compte avec l'équivalence suivante = 1 logement pour 3 places ou lits

(2) il s'agit du nombre de RP occupées au 1/1/2011

Détail des résidences principales

COMMUNE : VENDARGUES

Residences principales* Total	MA	AP	ME	MP	PI	SM
2231	1717	514	0	0	0	0

Nomenclature de la Direction Générale des Impôts:

MA: maisons
AP: appartements
ME: maisons exceptionnelles
MP: maisons partagées
PI: pièces indépendantes
SM: maisons sur sol d'autrui

A titre indicatif pour permettre le rapprochement avec les articles fiscaux:

Nombre d'articles du rôle taxés à titre principal comportant au moins un local dont le code figure dans le tableau précédent:	2205
Nombre d'articles du rôle sans aucun local relevant des précédentes catégories:	3
Nombre total d'articles du rôle de la taxe d'habitation principale:	2208

* A noter que depuis 2005 l'état 1386 bis TH-K, communiqué aux communes, mentionne le nombre de résidences principales retenu pour l'application de l'article 55 de la loi SRU dans la colonne 5 case 8

(1) Les logements Foyers et CHRS sont pris en compte avec l'équivalence suivante : 1 logement pour 3 places ou 100 m²

(2) : Voir le nombre de RP occupées au 1/1/2011

Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000
relative à la solidarité et au renouvellement urbain

**INVENTAIRE ANNUEL 2012 DES LOGEMENTS SOCIAUX
DECOMPTE RECAPITULATIF DEFINITIF**

COMMUNE : VENDARGUES

type de logement pris en compte	places ou lits (1)	logements ou équivalents logements	
logements HLM		189	
logements autres		25	
logements foyers	0	0	
CHRS	0	0	
logements sociaux en location au 1/1/2012		214	A
Nombre de résidences principales (R.P) (2)		2 339	
Taux de logement sociaux		9,15%	
Pour mémoire 20 % des R.P		467	B
Logements sociaux manquants		253	B - A

- (1) les lits de logements foyers et CHRS sont pris en compte avec l'équivalence suivante = 1 logement pour 3 places ou lits
(2) il s'agit du nombre de RP occupées au 01/01/2012

Détail des résidences principales

COMMUNE : VENDARGUES

Résidences principales* Total	MA	AP	ME	MP	PI	SM
2339	1769	570	0	0	0	0

Nomenclature de la Direction Générale des Impôts:

MA: maisons
 AP: appartements
 ME: maisons exceptionnelles
 MP: maisons partagées
 PI: pièces indépendantes
 SM: maisons sur sol d'autrui

A titre indicatif pour permettre le rapprochement avec les articles fiscaux:

Nombre d'articles du rôle taxés à titre principal comportant au moins un local dont le code figure dans le tableau précédent:	2315
Nombre d'articles du rôle sans aucun local relevant des précédentes catégories:	4
Nombre total d'articles du rôle de la taxe d'habitation principale:	2319

* A noter que depuis 2005 l'état 1386 bis TH-K, communiqué aux communes, mentionne le nombre de résidences principales retenu pour l'application de l'article 55 de la loi SRU dans la colonne 5 case 8

Loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social.

ANNEXE 2 : INVENTAIRE ANNUEL 2013 DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

DECOMPTE RECAPITULATIF DEFINITIF

COMMUNE DE : VENDARGUES

N° INSEE : 34327

Type de logement pris en compte	Places ou Lits (1)	Logements ou Equivalents-logements
Logements HLM	-	189
Autres Logements Sociaux	-	25
Logements foyers	0	0
CHRS	0	0
Logements sociaux en location au 01/01/2013		214
Nombre de résidences principales (R.P.) (2)		2530
Taux de logements sociaux		8,46%
Pour mémoire 25% des R.P.		632
Logements sociaux manquants		418

(1) Les lits de logements foyers et CHRS sont pris en compte avec l'équivalence suivante : 1 logement pour 3 places ou lits

(2) À noter que depuis 2005 l'état 1386 bis TH-K, communiqué aux communes, mentionne le nombre de résidences principales retenu pour l'application de l'article 55 de la loi SRU dans la colonne 5 case 8. Le détail des résidences principales est présenté en annexe 3.

ANNEXE 3 : Détail des résidences principales

Commune de : VENDARGUES

N° INSEE : 34327

Résidences principales ²⁴ Total	MA	AP	ME	MP	PI	SM
2530	1837	693	0	0	0	0

Nomenclature de la Direction Générale des Impôts

MA : maisons

AP : appartements

ME : maisons exceptionnelles

MP : maisons partagées

PI : pièces indépendantes

SM : maisons sur sol d'autrui

A titre indicatif pour permettre le rapprochement avec les articles fiscaux :

- Nombre d'articles du rôle taxés à titre principal comportant au moins un local dont le code figure dans le tableau précédent : 2495
- Nombre d'articles du rôle sans aucun local relevant des précédentes catégories : 8
- Nombre total d'articles du rôle de la taxe d'habitation principale : 2503

²⁴ À noter que depuis 2005 l'état 1386 bis TH-K, communiqué aux communes, mentionne le nombre de résidences principales retenu pour l'application de l'article 55 de la loi SRU dans la colonne 5 case 8. Le détail des résidences principales est présenté en annexe X.

Loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social

INVENTAIRE ANNUEL 2014 DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX
DECOMPTE RECAPITULATIF PROVISOIRE

COMMUNE DE : VENDARGUES

N° INSEE : 34327

Type de logement pris en compte	Places ou Lits (1)	Logements ou Equivalents-logements
Logements HLM	-	189
Autres Logements Sociaux	-	25
Logements foyers	0	0
CHRS	0	0
Logements sociaux en location au 01/01/2014		214

(1) Les lits de logements foyers et CHRS sont pris en compte avec l'équivalence suivante : 1 logement pour 3 places ou lits